

ASSEMBLÉE NATIONALE9 décembre 2006

EAU ET MILIEUX AQUATIQUES
(Deuxième lecture) - (n° 3303)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 435

présenté par
M. Flajolet

ARTICLE 26

Dans les alinéas 24, 28, 29 et 30 de cet article, supprimer les mots :
« de distribution ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.